

Inscription aux activités proposées par l'Union des Familles de Lentilly 2025-2026

Cette année, vous avez le choix entre 2 méthodes d'inscription et de paiement comme indiqué plus bas, merci de lire attentivement :

Choisissez vos activités sur la fiche « **ACTIVITES PROPOSEES **** » et notez l'activité, le jour, l'heure, le lieu et le prix.

Complétez ensuite, soigneusement et de façon exhaustive, la fiche d'Inscription, toutes les informations nous sont utiles et nécessaires.

Pour les activités, bien indiquer **le nom, le jour et l'heure**. (Il y a parfois 2 activités identiques le même jour !)

Pour le règlement :

Par chèque :

- a) Vous payez au comptant : faites la somme des prix des activités, ajoutez la carte (25€) et inscrivez le total dans la première case « Montants des chèques »
- b) Vous souhaitez régler en trois fois : faites le total des montants des activités, divisez par trois. Dans la première case de « Montants des chèques » ajoutez la carte (25€) au tiers trouvé ; dans les deux cases suivantes inscrivez le montant du tiers trouvé.
- c) Réalisez un ou trois chèques correspondants aux montants indiqués dans « Montants des chèques »

Les chèques seront encaissés fin oct, en janv puis en mars pour le dernier. **Signez vos chèques.**

Par Virement : paiement en une fois, faites la somme des prix des activités, ajoutez la carte (25€) et inscrivez le total dans la première case « Montants des chèques », Procéder au règlement par virement directement sur le compte de l'association à l'aide du RIB présent sur notre site.

Ensuite **bien lire le cadre** situé sous les activités souhaitées **et bien cocher** les cases qui vous concernent et en particulier si vous souhaitez une facture acquittée.

Enfin datez et signez la fiche. De là vous avez le choix entre 2 méthodes :

- 1- Joindre le ou les 3 chèques et les placer dans notre boîte aux lettres.

OU

- 2- Procéder au règlement par virement directement sur le compte de l'association à l'aide du RIB présent sur notre site et renvoyer la fiche complètement remplie par mail à udfinscriptions@gmail.com

- Votre fiche sera prise en compte et analysée.
- Si elle est incomplète elle ne sera pas prise en compte, un mail vous indiquera les corrections à apporter, le dossier pourra être retourné (si les chèques ne sont pas signés ou le montant incorrect ou le virement non effectué par exemple).
- Si le nombre maximum de personnes d'un cours est atteint, vous serez invité à en changer ou à attendre la mise en place éventuelle d'un autre cours.
- **Sinon vous recevrez un mail de validation** et à ce seul moment vous pourrez accéder aux cours.

Cours d'essais :

Cette année nous continuons les cours d'essais gratuits : Un seul cours si le cours n'est pas complet.

Période possible pour faire un essai : **du 8 au 19 septembre 2025.**

Important : l'accès au cours est possible uniquement pour les personnes précédemment inscrites (pas d'inscription le jour même) et aux personnes faisant un cours d'essai.

****Notez que tous les documents sont sur notre site :**

<https://www.famillesenmouvement.fr/nos-associations/Lentilly/>

Notre boîte aux lettres : 15 rue de la mairie, sous le porche à côté de la mairie (2° en haut à gauche)